

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 4 (1931)

**Heft:** 10

  

**Artikel:** Le Travail Coopératif, ses joies, ses ennemis

**Autor:** Straub, K.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-119356>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des Sociétés coopératives de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'Amélioration du Logement à Genève. (Abonnement gratuit pour les membres de ces sociétés).

Paraît tous les mois  
Abonnement 5 frs.  
Etranger 7.50 frs

Editeur : NEULAND VERLAG S. A., Stauffacherstr. 45, Zürich.  
Rédaction : H. MINNER, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.  
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Octobre 1931

4<sup>e</sup> année N° 10

## Le Travail Coopératif, ses joies, ses ennemis.

(Suite et fin)

par K. STRAUB.

Allons plus loin. Ne pourrait-on pas citer, ici ou là, telle coopérative responsable quelque peu — même beaucoup — de la mentalité égoïste, chicanière et mesquine de ses membres ? Le travail coopératif a la prétention d'être un travail d'utilité publique. Il exige des sacrifices de la part des membres, individuellement, et du dévouement de la part des fonctionnaires. Mais ce caractère d'utilité publique n'est-il pas étouffé trop souvent par quelque chose d'arriéré ? Ne constate-t-on pas, ici et là, un certain manque du sentiment de responsabilité envers le bien qui nous est confié ? N'a-t-il pas fallu plus d'une fois supporter certaines pertes dues à une gestion légère du bien commun ? Consentir, pour cette raison, à certains sacrifices ? Sans doute, cela arrive-t-il beaucoup plus fréquemment encore dans les autres entreprises, mais il ne peut être nié que, chez nous aussi, un état de choses critiquable a existé parfois, surtout à une époque où l'on pouvait se relâcher un peu. Et si, en fin de compte, le pire n'est pas arrivé, si la coopérative toute entière n'a pas été mise en péril, si grâce à la confiance et à l'aide de ses membres, grâce peut-être aussi à leur indifférence, un meilleur état de choses s'est créé peu à peu, il n'en reste pas moins que dans tel ou tel domaine, le travail de la coopérative a été plus lent et moins adapté à son but. Pendant ce temps la vie moderne a imposé à chacun de nous sa rapidité et ses exigences croissantes, la crise économique nous a usé jour après jour. Quoi d'étonnant alors si l'irritation nous a gagné au spectacle de ce qui se passe dans notre coopérative, cette institution qui porte inscrits sur son drapeau les mots : utilité publique, en constatant les efforts qu'il faut faire dans son sein pour prendre telle décision ou s'en abstenir, en voyant que l'on est soi-même co-responsable cependant négligé, que l'on a des droits et que l'on est passé sous jambe. Le poing que dans la vie privée, voire même chez soi, l'on ne peut peut-être faire que dans sa poche, est-il surprenant qu'on le montre enfin, une fois ou l'autre, en pu-

blic. Non, certainement. On le montre donc, et le comité directeur de la coopérative ressent la mauvaise humeur, pas toujours complètement imméritée, du coopérateur.

Là aussi, il faut comprendre. Une coopérative que ce soit de consommation ou de construction, productive ou agricole, doit s'adapter aujourd'hui aux conditions générales actuelles. Ses dirigeants en sont-ils incapables : il faut qu'ils s'en aillent. Un travail rationnel n'est pas incompatible avec une œuvre d'utilité publique ; au contraire, il s'y adapte parfaitement. Pour une coopérative de consommation, un service prompt et empressé n'est pas plus une honte que pour une entreprise privée. Il est un titre de gloire. D'une coopérative de construction, on est en droit d'attendre un travail soigné, aussi bien que d'un entrepreneur. Une coopérative de production a besoin d'une organisation rationnelle et de calculs bien établis, autant qu'une entreprise privée. C'est même dans les coopératives que ces qualités devraient paraître le plus, puisque ces institutions sont proclamées par beaucoup comme la forme future de la vie économique et sociale de l'humanité.

Que l'on ne déduise toutefois pas de ce que nous avons dit jusqu'ici que le travail coopératif est et sera toujours plus ou moins un travail de seconde qualité ; qu'il sera toujours associé à beaucoup de peines et à des manifestations secondaires peu réjouissantes ; qu'il n'est peut-être, dans le cas le plus favorable, qu'occupation d'amateur, que fantaisie pour âmes insatisfaites. Non ! et bien que cette opinion ne soit pas si rare que l'on pourrait le croire, il n'est pas cela, nous l'affirmons avec la plus grande énergie.

En effet, toute la beauté poignante de l'effort humain, de la recherche humaine, apparaît précisément sous l'humble enveloppe de la coopération. De cela témoignent et les épaves nombreuses des coopératives qui se sont brisées à la côte et les milliers d'entre elles qui voguent aujourd'hui, ma-

jestueuses. A l'origine de ces institutions magnifiques et pleines d'une force surabondante qui voit-on, à quelques exceptions près? Quelques petites gens, quelques « idéalistes », quelques-uns de ces pauvres bougres tenus pour toqués! Quelle entreprise pour ces « honnêtes pionniers » que de vaincre une marée de malentendus, un flot de railleries, de mauvais vouloir, d'incrédulité! Cela seul déjà devrait nous rendre la coopération chère et précieuse. Le faible sort vainqueur dans sa lutte avec le monde: et la meilleure preuve qu'il en est ainsi, la coopération la fournit dans un domaine où l'on ne s'attendait certes pas à la voir apporter. Que l'on se représente, par exemple le développement des coopératives de consommation. Que l'on pense à tout leur travail, qui s'étend jusqu'au plus petit village, à leur développement sur tout le continent européen. Que l'on pense aussi aux humbles débuts des coopératives de construction, avant la guerre, et que l'on compare avec leur épanouissement actuel. Nous n'en donnerons qu'un seul exemple: la plus grande coopérative de construction, en Suisse, a commencé en demandant à ses membres une contribution mensuelle de vingt centimes et à son bilan figurent aujourd'hui pour 27 millions d'immeubles et de propriétés foncières. Le grand arbre est sorti de la petite graine, grâce au travail infatigable et désintéressé de petites gens qui étaient grands parce qu'ils avaient une foi inébranlable dans une bonne idée.

Quelle autre institution de nature économique a-t-elle jamais réussi à mobiliser tant de forces? Pour porter les entreprises de coopération à leur développement actuel, il a fallu faire appel à toutes les forces disponibles, de sorte que le dernier homme, la plus humble des femmes ont été réquisitionnés, qui étaient susceptibles de s'enthousiasmer en quelque manière pour le travail commun. On parle beaucoup, aujourd'hui, de propagande et l'on entend sous ce mot les annonces, les affiches, les circulaires et toute sorte d'autres belles inventions. Mais les plus grands artistes en propagande, ce furent les coopérateurs, surtout au début de leur œuvre. Là, le travail s'est fait d'homme à homme et rarement il est resté vain. Ce qu'une individualité exceptionnelle a réussi peut-être autre part, cela les bonnes volontés nombreuses qui se sont mises au service de la coopérative l'ont réalisé. Ce qu'en d'autres domaines, quelques têtes claires ont obtenu d'une manière subtile, la masse des faibles s'aidant l'un l'autre et des petits l'a obtenu également ici. C'est pourquoi le travail coopératif est une manifestation de l'activité humaine si réjouissante. La joie de créer, dont elle est la preuve, contredit tous ceux qui croiraient pouvoir affirmer que l'homme, aujourd'hui ne sait plus ce qu'est l'effort individuel librement, joyeusement consenti, qu'il n'est plus qu'une machine. Ce caractère propre au travail coopératif permet à l'homme intelligent de vaincre plus d'une difficulté. On ne saurait nier toutefois que cette activité est soumise, dans une certaine me-

sure, au hasard. En effet, qui pourrait se faire fort de dominer les dispositions d'esprit d'une assemblée ou d'un comité de direction au point de rendre impossible tout faux pas, toute décision malencontreuse? Qui peut garantir d'empêcher qu'un jour ou l'autre quelque « meurtre judiciaire » ne soit pas commis à l'égard d'un membre du comité, peu aimé ou de tout un comité? Qui donc possède une recette efficace contre l'abandon progressif de l'idéal qui soulevait une coopérative à ses débuts, contre la mort lente du premier élan? Pourtant le sain esprit coopératif se fraie toujours à nouveau sa voie, cela l'expérience nous le montre. A l'improviste, un rajeunissement se produit et la vie jaillit à nouveau hors des sources inépuisables de la joie coopérative.

Cette joie se manifeste aussi par des fêtes. La prochaine journée coopérative le prouve. Que celui qui ne le croirait pas, assiste aux prochaines réjouissances dans les villes, aux soirées des différentes sociétés, qu'il contemple les lanternes allumées aux fenêtres de tous les logements occupés par des coopérateurs, qu'il accompagne les cortèges d'enfants et qu'il se laisse gagner par la joie de nos jeunes coopérateurs et de nos jeunes coopératrices.

Qu'il observe aussi le travail d'éducation coopérative, silencieux mais inlassable, qui se poursuit sans cesse d'année en année. Certaines coopératives de construction n'ont-elles pas leur local d'assemblée, leurs salles de lecture? Les budgets annuels de centaines et de centaines de coopératives ne prouvent-ils pas avec une netteté réjouissante que la culture et l'éducation ne sont pas pour elles des mots vides de sens? Qu'il pense aussi au grand effort que la presse coopérative tout entière accomplit pour le progrès des lumières.

Enfin, il ne faut pas oublier que la coopération est tenue maintenant par les autorités pour la première force économique. La Confédération n'a-t-elle pas mis à la disposition de l'Association suisse pour la réforme du logement une somme de 200.000 fr. pour des essais. Des villes, comme Zurich, Berne, Lucerne, Genève ont investi des capitaux importants dans les immeubles de leurs coopératives de construction. L'opinion d'une Association Suisse des coopératives pèse dans les délibérations de la plus haute autorité de notre pays. Tout cela prouve que l'on ne peut plus concevoir notre économie publique suisse en faisant abstraction du travail et de l'organisation des coopératives. Aussi le plus humble, le dernier des coopérateurs qui se rend compte qu'il est un rouage, petit, mais actif de ce grand tout, certes, on ne peut pas trouver mauvais qu'il fête avec fierté, avec joie, la neuvième journée coopérative internationale, convaincu qu'il est que la coopération n'a pas atteint le terme de son développement, mais, au contraire, qu'elle va s'épanouir toujours davantage, plus vaste et plus belle.